

ASSEMBLÉE NATIONALE

6 novembre 2015

PLF POUR 2016 - (N° 3096)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° II-824

présenté par

Mme Rabault, rapporteure générale au nom de la commission des finances

ARTICLE 35

À l'alinéa 23, supprimer les mots :

« , à l'article 426, par deux fois, ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de coordination (l'article 426 du code général des impôts venant d'être abrogé par l'ordonnance n° 2015-1247 du 7 octobre 2015 relative aux produits de la vigne).